

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	01/10	2026	à	00:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	01/11		à	23:00	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	128		pour l'ensemble de la compétition		

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS
Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	9 €	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net

--

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	29/10	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	03/11	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La LA est gérée par sexe.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera VICTOR Queen

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

comme indiqué ci-dessous :

Let une fois au service et faute en jeu

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs/ses doivent être licenciés au minimum 7 jours avant le premier jour de l'étape, sans limitation de classement.

Les joueurs de la catégorie Minibad sont autorisés à s'inscrire, après accord du CTR de la ligue AURA, et joueront en tableau Poussins.

L'avis des cadres techniques de la Ligue primera pour déterminer les joueurs placés dans chaque catégorie et en liste d'attente.

Pour ce TRJ, un nombre minimum (si les inscriptions le permettent) de 24 filles pour les séries U12 et 24 filles pour les séries U15 est attendu pour assurer une mixité acceptable.

Pour ce TRJ, les joueurs licenciés dans des départements limitrophes et hors ligue AURA sont autorisés à s'inscrire.

Dans la catégorie U15, la priorité sera donnée aux inscriptions des benjamins 2 par rapport aux minimes. Toutefois, les cadres techniques de la Ligue s'assureront de conserver une certaine densité de minimes afin de conserver une bonne opposition et un intérêt sportif élevé pour le bon déroulement de la compétition.

